



D'est en ouest: la variation géolinguistique du français au Canada
Sous la direction de Liliane Rodriguez et André Lapierre
Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2013, p. 87-109

Phonétisme français – phonétisme canadien: aspects de la prononciation du graphème <oi>

Ursula REUTNER
Université de Passau (Allemagne)

Cet article étudie la coexistence de deux prononciations principales pour le graphème <oi>, à savoir celle en [we] et celle en [wa]. La prononciation ancienne est en [we], mais au cours du temps, elle a été concurrencée par une prononciation plus récente en [wa]. Dans ce qui suit, nous tenterons de cerner le degré d'extension de cette nouvelle prononciation dans le parler «populaire» (c'est-à-dire non savant) du Canada, pour aborder ensuite la question de savoir si elle a été introduite au Canada par les colons (ce qui serait un témoignage pertinent de l'héritage linguistique), ou si elle s'est implantée ultérieurement par des contacts directs ou indirects.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Afin d'analyser les modalités de l'existence du [wa] dans le parler populaire, il s'avère nécessaire de dépouiller les données de *l'Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC)*. Il contient une grande quantité de mots avec le graphème <oi> et en fournit des prononciations différentes. Plus de 700 témoins, nés à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e, les ont données lors de l'enquête, effectuée de 1969 à 1973. Tous ceux qui ont travaillé avec *l'ALEC* connaissent le problème que présente l'absence de cartes proprement dites: pour faire de la géographie linguistique au sens traditionnel du terme, à savoir pour interpréter la configuration des données onomasiologiques et phonétiques d'une carte, il faut d'abord la dessiner. Le terme «carte» sera néanmoins employé ici en référence à *l'ALEC* pour désigner les listes de réponses qu'il présente pour chaque question («Q.») numérotée (carte 170 = Q. 170).





Abstraction faite de ce problème d'ordre technique, l'étude de la prononciation du graphème <oi> rencontre d'autres obstacles. Ainsi, il n'y a pas de carte pour «moi» et «toi», ni même pour une notion religieuse comme «croix». Sur les cartes «chez moi», «chez toi», la réponse normale donnée par les témoins est *chez nous* et *chez vous*. Pour le mot *croix*, le registre alphabétique renvoie à deux douzaines de cartes ou de suppléments aux cartes, où seules une ou deux réponses contiennent le mot recherché. En voici des exemples: «bois avec croix», «bois de la croix de Jésus-Christ», «croix de chemin», «croix de Saint-André», «croix de tempérance» ou «croix des dames».

En principe, il s'avère donc nécessaire de parcourir toutes les listes de l'*ALEC*, à la recherche de noms communs qui contiennent les prononciations correspondant à la graphie française <oi>. En procédant de cette manière, il s'avère raisonnable de rejeter les cartes qui montrent une grande quantité de synonymes sans <oi> comme celle de «bouilloire» (carte 170). Selon les données de l'*ALEC*, la bouilloire est désignée surtout par les noms de *bombe* ou de *canard*, alors que le mot *bouilloire* n'y figure qu'en quelques lieux. Un autre exemple serait la carte «balançoire» (carte 2047). Du point de vue quantitatif, il importe donc de se concentrer sur les cartes qui présentent le mot étudié, dans un nombre suffisant de points d'enquête. L'exemple idéal en est la notion d'«entonnoir» (carte 166), qui n'a pas de synonymes et qui connaît seulement deux prononciations, celle en [wɛ] et celle en [wa].

D'autres notions sont marquées par une hétérogénéité plus accusée. Le nombre de témoins (700) est supérieur à celui des points d'enquête (172). Les auteurs de l'*ALEC* affirment qu'à chaque point d'enquête «une même question n'était jamais posée en principe à plus d'un témoin» (Dulong et Bergeron, 1980, p. 25), mais certaines listes de données contiennent des synonymes ou variantes de prononciations en un même lieu. Pour le mot *oiseau* (carte 1466), par exemple, un point d'enquête (n° 155) figure dans quatre listes de prononciations différentes, quatre points (n°s 28, 95, 119, 168) appartiennent à trois listes, et 23 points à deux listes.

Avant de procéder à l'analyse de la répartition des prononciations en [wɛ] et [wa], il faut encore mentionner deux autres prononciations de <oi>. Il s'agit, d'une part, de l'ancienne





prononciation en [o], qui apparaît sans variantes, par exemple sur les cartes 914 «oignon» et 51 «poignée». Notre procédé implique d'écarter cette prononciation, comme celle en [ɛ], qui se trouve parfois à côté du [wa] et du [wɛ] sur une même carte. Par exemple, pour «il fait froid» (carte 1202), les trois prononciations sont en concurrence (31 fois avec [wa], huit fois avec [wɛ] et la grande majorité avec [ɛ])¹. D'autres exemples pour cette variation figurent dans la carte 293 «nettoyer»² et la carte 1203 «(il fait) très froid», où la prononciation [frɛt] prédomine nettement. Sans aucun doute, il serait nécessaire de tenir compte des deux prononciations divergentes dans une étude détaillée qui resterait à faire sur ces prononciations³.

Mentionnons encore que quelques formes mixtes rares (par exemple [armwaer] pour «armoire», cartes 109, 110, 111) sont rangées ci-après sous la prononciation de type [wa], parce que les formes mixtes s'expliquent comme fusion entre les deux prononciations, ce qui suppose la connaissance de la variante plus récente.

APPROCHE QUANTITATIVE

Après ces remarques préliminaires, nous pouvons procéder à l'analyse quantitative de la relation entre les prononciations en [wɛ] et [wa]. Le tableau 1 montre l'ordre décroissant de l'apparition du [wa] dans différentes notions, selon l'*ALEC*⁴. La colonne de droite indique, de plus, la prononciation retenue

1. La carte 2192 «(prendre du) froid» atteste la prononciation en [wa] 21 fois et celle en [wɛ] 20 fois, alors que le [ɛ] y figure 67 fois.
2. Voir les exemples donnés par Jean-Denis Gendron (2007, p. 110-112) comme *tutoyer* et *tuteyer*, *croire* et *creire*, *étroit* et *etrèt*, *adroit* et *adret*, *droit* et *drette*. Toutes ces formes du XVII^e et du XVIII^e siècle survivent au Canada avec une différenciation sociolinguistique bien nette.
3. Mentionnons également que, dans un but de clarté, nous avons inclus les rares prononciations en [(w)ɛ] sous la forme [(w)ɛ], qui s'avère nettement plus fréquente.
4. Bien entendu il y a encore d'autres notions dont les noms contiennent également le «oi». Voir, par exemple, les listes suivantes: carte 8 «toit» 40 % (16 sur 40); carte 108 «tiroir» 17,5 % (32 sur 181); carte 104 «rasoir» 13,4 % (29 sur 217); carte 388 «abreuvoir» 12,5 % (3 sur 24); carte 1096 «boîte (sur le traîneau à fumier)» 11,5 % (6 sur 52); carte 621 «perchoir» (*perchoir* 9,0 %, 3 sur 33; *jouquoir* 34 %, 49 sur 143; *juchoir* 33,3 %, 6 sur 18; et *nichoir* prononcé seulement en [wɛ]





dans le *Glossaire du parler français au Canada (GPFC)*, paru une quarantaine d'années avant l'enquête de l'*ALEC*.

La comparaison des prononciations données par l'*ALEC* et le *GPFC* révèle plusieurs résultats intéressants. Elle montre la conformité totale de la prononciation de *bois* «forêt» en [wa]⁵, mais un écart étonnant quant à la prononciation de l'expression à *soir* «ce soir». Dans l'*ALEC*, le [wa] domine avec 86 %, alors que le *GPFC* ne donne que la prononciation en [we]. La comparaison montre aussi un accord entre l'*ALEC* et le *GPFC* dans le cas de *oie* et de *oiseau*: le *GPFC* ne donne que la prononciation en [wa] pour *oie* (77 % dans l'*ALEC*) et les deux prononciations pour *oiseau* (un tiers en [wa] et deux tiers en [we] dans l'*ALEC*)⁶. Quant à la notion de «battoir», il y a un désaccord: l'*ALEC* atteste de nouveau les deux prononciations (un tiers en [wa] et deux tiers en [we]), alors que le *GPFC* n'indique que l'ancien [we]. Cela est d'autant plus étonnant que le *GPFC* note déjà les deux prononciations de *voir* et *avoine*, alors que dans l'*ALEC* les pourcentages pour le [wa] atteignent moins de 5 % pour le verbe et moins de 1 % pour le substantif.

APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

La hiérarchie établie dans le tableau 1 selon les données de l'*ALEC* est remise en question par le *GPFC*. À la recherche d'une réponse, analysons d'abord les données de l'*ALEC* par des approches usuelles en géographie linguistique. Les cartes les plus parlantes du point de vue géolinguistique sont celles qui présentent peu de prononciations en [wa]. Il s'agit des 14 cartes de «boire» à «avoine», qui relèvent moins de 20 % du

dans 8 réponses); carte 29 «grattoir (pour les chaussures)» 8,4 % (6 sur 71); carte 14 «toit (de chaume)» 1,4 % (1 sur 69). Ces notions n'apportent pas de nouveaux aspects ou de données modifiant le résultat fréquentiel obtenu sur la base des cartes choisies.

5. Le *GPFC* donne le [wa] comme prononciation unique aussi pour les mots *chaloir*, *écroit* (croît annuel du bétail par les petits qui naissent chaque année), *patois*, *poids*, *pois*, *quoi* (adv.), *tois* (trois), *toisses/toresses* (féminin pluriel de *trois*).
6. Pour les mots suivants, énumérés ici sous leur forme «hexagonale», le *GPFC* indique également les deux prononciations: *avoir*, *apercevoir*, *armoire*, *arrosière*, *assavoir*, *asseoir*, *bouilloire*, *bourgeois*, *croix*, *devoir*, *gloire*, *juchoir* (*jouquoir*), *miroir*, *moi*, *mortoise*, *mouchoir*, *moyen*, *nichoir*, *noir*, *oui*, *perçoir*, *quelquefois*, *quoique*, *toi*. Leur comparaison avec les données de l'*ALEC* reste encore à faire et à interpréter.





[wa]. Voici une vue d'ensemble de la fréquence du [wa] dans ces cartes (tableau 2).

Dans les cartes choisies, la prononciation en [wa] apparaît à 72 des 172 points d'enquête de l'*ALEC*. Plus de la moitié, précisément 37 de ces 72 points, attestent la prononciation en [wa] une seule fois, et 18 points la connaissent deux fois. La figure 1 montre les 35 points d'enquête qui connaissent de deux à six attestations pour le [wa]. Leur répartition ne laisse pas distinguer de zones claires. Nous observons même l'absence du [wa] dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui se caractérise en général comme conservatrice, et sur la rive sud du Saint-Laurent, de la Gaspésie jusqu'à hauteur de Trois-Rivières.

Il n'est pas étonnant que les 35 attestations comportant au moins deux fois [wa] comprennent la zone d'influence de Montréal, bien connue comme innovatrice. Mais il est surprenant qu'elles se trouvent également à la périphérie du domaine francophone: aux Îles-de-la-Madeleine, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Gaspésie, sur la Côte-Nord, au Témiscamingue et à la frontière américaine. Ces zones devraient se caractériser comme conservatrices selon les normes géolinguistiques usuelles, mais, tout au contraire, avec la prononciation en [wa], leurs locuteurs manifestent une certaine disposition à accueillir des phénomènes non considérés comme régionaux ou vieilliss. En général, les résultats obtenus restent pourtant peu éclairants, et ceci d'autant plus que les points d'enquête qui présentent une seule attestation du [wa] sont dispersés dans tout le domaine géographique de l'*ALEC*.

Regardons maintenant de plus près, sur la carte 2, le point 57 comme l'un des points ayant les six prononciations en [wa]. Il s'agit des mots *voir*, *boire*, *trottoir*, *entonnoir*, *crachoir*, *écumoire*. La forte présence du [wa] en ce point permettra-elle de constater que les témoins du lieu 57 sont à ranger parmi les plus «wa-isants» ou, autrement dit, parmi les plus «modernisés»? Dans ce cas, on s'attendrait à ce que le point 57 présente également le [wa] pour les autres notions énumérées dans le tableau 1. C'est le cas pour les notions «ce soir», «oie blanche», «boisseau», «oiseau», «battoir», et «bonsoir». Mais d'autres mots continuent à être prononcés en [we] au point 57. Ainsi, le même lieu présente le [we], entre autre, pour «moissonneuse» (malgré les





48 réponses en [wa] en d'autres points)⁷, pour «poireau» (malgré les 23 réponses en [wa] ailleurs), pour «étoile» (prononcé 16 fois en [wa] en d'autres points), et pour «passoire» (qui connaît huit prononciations en [wa] en d'autres points). La variation générale reste donc valable même pour le point 57.

Le tableau 3 confirme cette hétérogénéité marquée. Il part des points de la carte «étoile», avec 7 % en [wa] (carte 3), et montre les autres mots des 14 cartes choisies dans l'ALEC qui connaissent cette prononciation aux points indiqués dans le tableau 3.

Ces données révèlent que la prononciation du <oi> en [wa] ou en [we] n'est homogène ni pour un point d'enquête déterminé ni pour un mot déterminé. La variation de prononciation se trouve même à l'intérieur d'une même expression. Un exemple en est *les Trois-Rois mages*, prononcé parfois [le trwa rwe], c'est-à-dire avec le [wa] dans *trois* et le [we] dans *rois*. Le même phénomène s'observe dans *les trois étoiles* [le trwa zetwe] (carte 1155C) et *partie de bois boisée* [parti dbwa bweze] (carte 687).

APPROCHES MORPHOLOGIQUE, PHONÉTIQUE ET SÉMANTIQUE

Dans l'ALEC, la variation et la répartition des deux prononciations ne peuvent donc s'expliquer d'un point de vue géographique. Considérons, par conséquent, la variation phonétique sous trois autres perspectives: la famille de mots, la morphologie verbale et les syntagmes. L'exemple de la famille autour du mot de base *bois* révèle que le mot *bois* est prononcé à 100 % en [wa], mais que *boisseau* ne présente que 75,5 % (37 fois sur 49) de prononciations en [wa] et *boisé* s'exprime uniquement en [we] (cartes 687 et 1254), de même que *boisage* (cartes 5x et 363x). Prenons comme exemple de morphologie verbale la conjugaison de *boire*, qui présente le même phénomène d'hétérogénéité. L'infinitif *boire* se retrouve neuf fois en [wa] parmi les 59 réponses données, alors que le futur *je boirai* (263d) se prononce six fois en [wa] et ne coïncide avec la prononciation de l'infinitif qu'à trois points de l'enquête (4, 59, 163). Même selon le syntagme, la prononciation peut varier. Ainsi, dans

7. Le mot prononcé en [we] figure seulement sur la carte 853B «moissonneuse-lieuse». La carte A «moissonneuse» n'a pas de réponse notée au point 57.





l'expression «vers le soir», le mot *soir* est prononcé au point 66 en [wɛ], alors que «sur le soir» est en [wa] (carte 1711).

Un autre critère de la prononciation de <oi> pourrait être sa position phonétique. Selon Juneau, l'ancienne prononciation est en [wɛ] «plutôt devant consonne» et en [we] «plutôt à la finale» (Juneau, 1972, p. 64). Une telle différenciation positionnelle peut-elle être établie également pour les variantes [wɛ] et [wa]? Dans son étude d'orientation normative, Denis Dumas énumère six monosyllabes avec la prononciation en [wa] «chez tous les locuteurs du français québécois» (Dumas, 1987, p. 23), à savoir *bois, pois, poids, trois, mois, et noix*. De même, il constate que «dans tous les mots où le <oi> termine la syllabe et où cette syllabe termine elle-même le mot» la prononciation en [wa] est «identique à la langue normative» (Dumas, 1987, p. 25). Il va sans dire que la réalité du parler populaire diffère souvent d'une telle affirmation normative d'aujourd'hui. Le GPFC et surtout l'ALEC offrent une image plus différenciée de l'histoire récente et notent les deux prononciations, par exemple pour *bourgeois, croix, moi, quoique, toi* (GPFC) et *autrefois, oie, oiseau, poireau, toit* (ALEC). Renvoyons également aux mots déjà cités comme *boisé* et *boisage*, qui se disent uniquement en [wɛ]. Un autre problème de l'affirmation catégorique de Dumas est que lui-même doit exclure la morphologie du verbe et les pronoms *moi* et *toi*, dont il considère la prononciation en [wɛ] comme «le symbole et le bouc émissaire du mauvais goût, de l'absence d'éducation, de la vulgarité, etc.» (Dumas, 1987, p. 24). Tout cela fait constater que la position du <oi> dans le mot ne s'avère pas pertinente pour dégager une régularité dans l'apparition des deux prononciations.

L'hétérogénéité des données se manifeste également dans une perspective sémantique. Celle-ci montre qu'il y a parfois deux prononciations divergentes selon le sens du mot. Ainsi, par exemple, au point 106 le mot *couloir* se réalise en [wɛ] au sens de «passoire pour liquides» (carte 173), alors qu'au sens de «filtre à sirop d'érable» (carte 979) la prononciation y est en [wa]. Si les deux questions n'ont pas été posées à deux témoins différents, nous pouvons constater un écart sémantique: le même mot connaît deux prononciations selon les deux significations qu'il peut avoir.





La situation la plus fréquente sur les cartes consultées est donc le côte à côte des deux prononciations. Leur répartition géographique ne permet pas d'en dégager un caractère systématique pour un point d'enquête ou pour une région. La distribution des deux prononciations ne varie pas seulement d'un lieu à l'autre, mais elle change également d'un mot à l'autre, et même du sens d'un mot à un autre sens. La description des témoins (Dulong et Bergeron, 1980, p. 23-24) relève que la coexistence du [wɛ] et du [wa] ne s'explique pas non plus par des critères tels que la biographie des témoins. La situation normale est-elle donc incohérente ou est-elle liée à d'autres facteurs?

APPROCHE CONCEPTUELLE

À la recherche des critères déterminant la prononciation de «oi», procédons maintenant selon une perspective conceptuelle. La question est celle-ci: la prononciation dépend-elle du champ sémantique du mot? Examinons un champ exemplaire pour le Canada: le très vaste vocabulaire de la fabrication du sirop d'érable. On pourrait s'imaginer que l'ancienne prononciation prédomine dans les régions où cette fabrication est répandue, alors que la nouvelle prononciation primerait dans les régions où cette fabrication n'existe pas et où la terminologie aurait été introduite, par exemple, par la publicité ou l'enseignement à l'école. Malheureusement, les mots étudiés ne figurent que dans certains points de l'*ALEC*. En fait, le vocabulaire est fort peu attesté sur la Côte-Nord. La raison en est-elle qu'il n'y a plus d'arbres feuillus, hormis quelques arbustes, et surtout pas d'érables, et que les expressions ne sont pas connues au delà de la forêt d'arbres feuillus? Mais l'absence de la chose n'implique pas nécessairement l'absence d'un nom. Une certaine prudence d'interprétation s'impose puisque les données négatives ne sont pas mentionnées dans l'*ALEC*⁸.

Quoiqu'il en soit, l'absence d'attestations des notions étudiées amène à nous demander si l'exploration d'autres champs sémantiques nous ferait avancer davantage. S'il y avait un champ sémantique avec une quantité suffisantes de mots en «oi», son analyse pourrait fournir des résultats intéressants sur les deux prononciations. Mais cette idée de classification conceptuelle se heurte au fait que ce champ n'existe pas, parce

8. Dans l'*ALEC*, il s'agit des points 1 à 5. Voir listes 948 à 992.





que l'apparition de mots contenant <oi> ne dépend pas d'un champ sémantique donné. Comme l'analyse de quelques mots en <oi> d'un même champ sémantique ne fournit pas de résultats fiables, il ne vaut pas la peine de construire ici un tel champ, de sorte qu'il ne reste que l'étude des cartes, notion par notion.

Une dernière question portant sur les aspects conceptuels est celle de savoir s'il y a une différence entre les notions plus spécifiques et les notions quotidiennes, c'est-à-dire celles que les témoins savent nommer dans pratiquement tous les points de l'enquête, soit par un nom avec le graphème <oi>, soit par d'autres mots. Ce critère du degré de la spécificité est cependant difficile à appliquer, puisque – comme cela a été mentionné ci-dessus – les auteurs de l'*ALEC* ne parlent pas de données négatives. Aux points en blanc sur une carte à faire, le lecteur ne sait donc pas si les enquêteurs n'ont pas posé de question ou n'ont pas obtenu de réponse. Malgré ce problème d'ordre technique, l'étude des cartes choisies fait vite constater que le [wa] se trouve parmi les noms exprimant des notions générales aussi bien de pourcentage élevé (comme «ce soir» ou «oie blanche») que de faible pourcentage (comme «poireau», «étoile», «j'ai soif», «avoine», etc.). Cette constatation est également valable pour les notions spécifiques. Cela veut dire que la distinction entre notions générales et notions spéciales n'apporte pas non plus de solution en faveur de l'une des deux prononciations – au moins en ce qui concerne l'analyse de l'*ALEC*. Néanmoins, cette distinction s'avère pertinente dans l'analyse du *GPFC* qui donne, par exemple pour un mot spécifique comme *écroît* (croît annuel du bétail), le [wa] comme prononciation unique, alors que des mots généraux comme *droit*, *espoir*, *étoile*, *histoire*, *loi*, *pourquoi*, *pouvoir*, *revoir*, *soif*, et *voir* s'énoncent tous en [we].

APPROCHE SOCIO-HISTORIQUE

Si nous nous sommes attardée sur des aspects quantitatifs, géographiques, morphologiques, phonétiques, sémantiques et conceptuels, c'était pour mettre en relief le fait que les données de l'*ALEC* échappent à toute classification traditionnelle. Cela incite à chercher d'autres explications. Pour nous approcher de la solution du problème proposée ci-dessous, il nous faut jeter un coup d'œil sur la situation socio-historique en France. À cette fin, il s'avère indispensable d'étudier la documentation fournie





par l'ALF⁹ et les atlas régionaux des provinces d'origine des colons. De petites aires de prononciation en [wa] s'y dégagent parfois, mais elles ne se présentent pas forcément dans un ordre systématique d'un mot à l'autre. Néanmoins, la présence bien attestée de la prononciation en [wa] dans ces atlas permet de supposer qu'elle a déjà été présente à l'époque de l'émigration. Ceci corrobore la thèse de la connaissance du [wa] de la part des colons, qui l'auraient ainsi apportée de la France au Québec. Le mot *bois*, prononcé au Canada uniquement en [wa] selon l'ALEC, en est un bon exemple. Dans les atlas linguistiques et ethnographiques de France, cette prononciation connaît une fréquence respectable, soit qu'elle soit générale (comme dans la carte 319 de l'ALIFO)¹⁰ ou majoritaire (comme dans la carte 225 de l'ALO)¹¹, ou qu'elle se partage la carte avec la prononciation en [we] (comme dans la carte 425 de l'ALN¹² et dans la carte 433 de l'ALBRAM¹³ – l'ALPic¹⁴ ne contient pas de carte «bois»).

9. Selon les cartes citées par Juneau (1972, p. 63s), l'ALF confirme par exemple les départements Nord et Pas-de-Calais comme régions où la prononciation en [wa] est fréquente (carte 142 «boire», carte 146 «boîte», carte 1044 «poil», carte 1047 «poire»), alors que les autres cartes présentent le [wa] surtout à l'est d'une isoglosse verticale nord-sud traversant Paris.
10. L'ALIFO atteste souvent une certaine fréquence du [wa] au Nord de son domaine, parfois aussi au Nord-Est. Voir les cartes 258 «noix», 442 «le froid», 603 «oie», 635 «perchoir», 658 «couloir (à lait)». Le [wa] domine dans *voie lactée* (carte 408), quoique *chemin lacté* y soit plus courant. Sur d'autres cartes, le [wa] est plutôt rare (voir les cartes 218 «pressoir», 248 «plantoir» et 415 «étoile filante»).
11. Voir, dans l'ALO, par exemple, les cartes 216 «entonnoir (à vin)», 287 «poire», 653 «oie», 728 «écumoire». Mais sur de nombreuses cartes de l'ALO dominant des expressions ne contenant pas «oi».
12. L'ALN atteste pour *bois* la prononciation en [wa] qui domine dans le département de l'Eure et au sud des départements de la Manche et de l'Orne, alors qu'ailleurs, il n'y a que le [we]. Voir également les cartes 84 «semoir tracté», 351 «petits pois», 361 «noix» et 533 «étoile».
13. Dans l'ALBRAM, le [wa] est la prononciation la plus répandue pour *bois* (carte 339), à l'exception du Nord-Ouest et de l'Ouest du domaine, où le [we] s'est bien maintenu. Voir les cartes 6 «avoine», 272 «petits pois», 292 «noix» et 562 «soir».
14. D'autres cartes de l'ALPic présentent le [wa] de préférence dans le département de l'Aisne et le [we] surtout dans celui de l'Oise, une répartition qui – de même que dans les autres atlas – n'est pas systématique non plus pour le graphème «oi». Voir les cartes 16 «moi», 110 «versoir», 262 «poireau», et 268 «noix».





Du point de vue historique, il convient de préciser que pour *bois* la prononciation en [wa] est attestée surtout depuis le XVI^e siècle¹⁵. Ainsi, en 1530, Palsgrave énumère de nombreux mots monosyllabiques avec <oy> suivi de [s], [t] et [x] (*boys, foys, soyt, croyst, uoyx, croyx*) et constate qu'ils se prononcent en [wa]. Il explique ensuite que cette prononciation concerne également le graphème <oy> apparaissant dans la dernière syllabe de mots polysyllabiques en [s] et [t] (par exemple dans *aincoys, francoys, disoyt, lisoyt* et *iasoyt*), ainsi que le <oy> avant [r] et [l] comme dans *gloyre, croyre, memoyre, uictoyre, poille, uoille, poillon* (Palsgrave, 1969, folio V, v.). Parmi les derniers mots, *poille* est attesté avec la prononciation en [wa] depuis 1561 (Thurot, 1966, p. 356). Au Québec, *poualle* (poêle, poêlon) se retrouve depuis 1655 et *poualon* depuis 1653 (Juneau, 1972, p. 63); *bois* lui-même y figure comme nom de famille, sous la forme *Bouat* depuis 1708 (Juneau, 1972, p. 63).

Du point de vue sociolinguistique, Henri Estienne attribue la prononciation *moas, foas, troas, poas* au peuple de Paris (Thurot, 1966, p. 356). Théodore de Bèze (1584) et d'autres grammairiens réproouvent cette prononciation «à la parisienne» comme vulgaire, comme prononciation du peuple de Paris qui l'«écrit» aussi «oa» (*voarre* pour *verre*, *foarre* pour *foirre*, *troas* et *tras* pour *trois*). Malgré les grammairiens qui, à quelques exceptions près (Thurot, 1966, p. 357), continuent à critiquer cette prononciation comme étant celle «des gens ignorants de toute règle» (Brunot, 1966, p. 189), cette confusion entre le [wɛ] et le [wa] continue jusqu'au XVIII^e siècle. Elle va se résoudre en faveur du [wa] qui s'établira généralement dans la seconde moitié du siècle pour un nombre de plus en plus grand de mots, et qui remportera la victoire avec la Révolution sous l'influence des réunions populaires et des clubs (Thurot, 1966, p. 356-362; Geoffrion, 1934; Juneau, 1972, p. 63 n. 24; Gendron, 1966, p. 82s.; 2007, p. 112).

15. Cette prononciation en [wa] connaît pourtant quelques prédécesseurs au XIII^e siècle à Paris (Michaëllson, 1959). Comme du point de vue de la phonétique historique elle ne peut être originaire de l'Ouest de la France (Pignon, 1960, p. 209), il est d'autant plus intéressant de voir qu'elle y apparaît simultanément: voir mfr. *poale* (poêle) attesté dans les *Comptes du roi René* (d'Anjou) (dans *FEW* 8, 2a) et les attestations de l'Ouest du XIII^e siècle *voars* et *voar* citées par Nyrop (1904, p. 176).





Ces faits historiques et sociolinguistiques permettent d'aborder de nouveau notre question centrale: les mots prononcés en [wa] selon la documentation citée faisaient-ils déjà partie du langage des colons ou se sont-ils infiltrés depuis? Juneau (1972, p. 64) constate que *bois* se prononçait «parfois *bwé* en ancien québécois». Mais ceci ne suffira pas à rejeter complètement la première hypothèse, confirmée par la carte «bois» de l'*ALEC*. Pour d'autres mots, la première conclusion n'est pas forcément valable puisque les mots cités déjà par Palsgrave en [wa], comme *poêlon* [pwəlɔ̃] et *poêle* [pwal], ne figurent dans l'*ALEC* que dans une ou deux réponses avec prononciation en [wa], les témoins préférant nettement les prononcer en [wɛ].

En ce qui concerne la valorisation des deux prononciations au Québec, c'est surtout le [wɛ] qui est bien enraciné dans le parler des couches populaires (Juneau, 1972, p. 64; Gendron, 1966, p. 82s). Gendron (1966, p. 82-83) n'en exempte que quelques mots: tous les monosyllabes comme *voix*, *toit*, *roi*, *foi*, *loi*¹⁶ sont généralement prononcés en [wa], comme lui-même les a prononcés dans son enfance. Dans d'autres mots, il attribue le [wa] à la prononciation apprise à l'école. Ce renvoi personnel d'ordre sociolinguistique est précieux, mais pour la grande majorité des mots, l'état de la recherche ne connaît pas, ou pas encore, la datation première de la prononciation en [wa]. Depuis quand ceux-ci s'écartent-ils donc de la prononciation canadienne usuelle en [wɛ]? Le [wa] est-il ancien? Ou s'agit-il d'une implantation depuis le XIX^e siècle, où l'élite adoptait de plus en plus d'éléments du langage parisien? Ou le [wa] est-il d'origine scolaire? Ou s'est-il répandu par analogie avec d'autres mots prononcés en [wa] à côté du [wɛ]?

16. Gendron (2007, p. 112) parle encore d'autres mots avec la prononciation en [wa], qui «s'est infiltrée tôt [à Québec comme à Paris] dans certains mots comme *trois*, *mois*, *fois*, *pois*, *bois*, *noix*, etc.», qu'il cite pour la France selon Thurot (1966, p. 356-362). Le *GPFC* et l'*ALEC* confirment le [wa] comme prononciation unique pour *trois*, *pois* et *noix*, mais le *GPFC* n'indique que le [wɛ] pour *fois*, et le nom *mois* n'y figure pas. Or, au lieu d'un [wɛ] unique pour le mot *fois* dans le *GPFC*, l'*ALEC* donne pour le composé *autrefois* (carte 1727) les deux prononciations qui y sont attestées à parts égales. Geoffrion (1934, p. 386) cite également les noms *Boisvert*, *Dubois*, *Lanoix*, *Trois-Pistoles*, etc., de même que les mots *hautbois* et *contrepois*.





CONCLUSION: APPORTS, CONTACTS ET CRÉATION ANALOGIQUE

Rappelons d'abord le fait que la prononciation en [wa] est attestée au XIII^e siècle à Paris et dans l'Ouest de la France. Dans le courant du XVI^e siècle, elle s'est répandue à partir de Paris dans les autres régions de France, où elle coexiste avec l'ancienne prononciation en [we]. Ce courant coïncide avec le recul, voire la disparition, des parlers locaux. En ce qui concerne le Canada, les données de l'*ALEC* présentent une situation tout à fait analogue à celle des atlas des régions françaises d'où les colons sont partis. Par conséquent, la coexistence des deux prononciations dans l'*ALEC*, dont plusieurs exemples sont déjà signalés dans le *GPFC*, fait penser tout d'abord à une première interprétation du [wa]: celle d'un phénomène ancien apporté par les colons. Il est fort probable que le mot *bois* en soit un exemple: les attestations anciennes de ce mot prononcé en [wa] en France, sa fréquence géolinguistique dans les atlas régionaux d'aujourd'hui et dans l'*ALEC* militent en faveur de l'apport de cette prononciation par des colons. Par contre, pour la grande majorité des mots étudiés ici, le [we] semble avoir été usuel dans le langage des colons, ce qui n'exclut pas toujours la connaissance des deux prononciations de quelques-uns de ces mots parmi les émigrants.

Une autre explication de cette variation phonétique repose sur l'histoire des contacts multiples par lesquels la nouvelle prononciation française a pu s'implanter au Québec depuis le XIX^e siècle. Grâce à ces contacts, une meilleure connaissance du français de France s'est répandue au Canada. Les locuteurs connaissaient déjà la prononciation d'un certain nombre de mots en [wa] et en ont appris d'autres par de nouveaux immigrants, par des voyageurs européens ou par ceux de leurs compatriotes qui ont fait des séjours d'études en France. N'oublions pas non plus la conscription militaire durant les deux guerres mondiales, l'effet de la radio depuis les années vingt, ainsi que les enseignants français venus dans les années trente. Tout cela a servi à former et à répandre – selon l'expression de Jean-Denis Gendron (2007) – le «nouveau modèle» de la langue parlée au Québec. Sans aucun doute, cette situation a pu amener les témoins de l'*ALEC* à préférer le [wa] dans certains mots, plutôt que leur prononciation usuelle et populaire, qualifiée





de régionale, rurale, vieillie ou familière dans leur conscience métalinguistique. Un tel comportement s'explique par l'histoire socio-politique et par le débat sur la langue au Québec. Dans la perception du langage, le [wa] a connu une acceptation de plus en plus favorable. En même temps, et selon le statut des interlocuteurs, le [we] a commencé à connaître une sorte de stigmatisation sociale. La préférence pour l'une ou l'autre des deux prononciations est donc surtout d'ordre énonciatif, puisqu'il dépend de la situation de communication dans laquelle le locuteur se trouve. En situation familière, le locuteur reste sans doute largement fidèle à son ancienne prononciation, alors qu'en parlant avec des personnes moins bien connues, il opte pour la prononciation de son registre «du dimanche». La prise en considération d'un tel contexte diglossique est indispensable pour bien évaluer les résultats de l'enquête effectuée dans les années soixante-dix. Ainsi, il ne peut pas être exclu que la présence d'un professeur d'université fasse hésiter le témoin entre les deux prononciations et influence son choix. Cela peut être le cas s'il n'a pas bien compris l'objectif de l'enquête (à savoir une collecte du langage populaire quotidien), et qu'il donne comme réponse la prononciation qu'il a apprise à l'école ou entendue ailleurs.

Il y a aussi une autre hypothèse, qui va de pair avec la précédente. Elle suppose que le [wa] se soit infiltré par analogie dans les mots à deux prononciations. Il est vrai que l'analphabétisme contredit une référence au graphème «oi», mais sur le plan oral, la référence du [wa] et du [we] au même archiphonème crée un effet analogue. Dans ce cas, l'implantation s'avère être un processus d'ordre sociolinguistique: le [wa] profite alors psychologiquement, auprès des Franco-Canadiens, de la renommée que lui confère son assise internationale. Sur la base de ces possibilités de pénétration et d'acceptation de la prononciation en [wa], est-il permis de considérer les témoins du point d'enquête 57 comme locuteurs plus «internationalisés», «hexagonalisés» ou «parisianisés» que ceux d'autres points, du moins en ce qui touche au phénomène de prononciation analysé ici? Une réponse positive devrait entraîner une étude systématique d'autres usages de la langue populaire non importés par les colons en Nouvelle-France, mais liés à la connaissance progressive des faits du nouveau modèle. En tout cas, selon l'opinion courante, «bien parler, au Canada français,





c'est d'abord remplacer, dans un certain nombre de mots, une voyelle par une autre ([...]; è par à dans le groupe *-wa: soir, voir, etc.*) (Gendron, 1966, p. 1-2).

En guise de conclusion, nous pouvons considérer que les données de l'*ALEC* échappent aux classifications traditionnelles, soit d'ordre quantitatif, géographique, morphologique, phonétique, sémantique ou conceptuel. Les réalisations [wɛ] et [wa] sont soumises au choix personnel des témoins, elles varient d'un témoin à l'autre, d'un mot à l'autre, sans montrer quelque tendance systématique que ce soit. Par conséquent, la lente pénétration du [wa] dans le parler populaire du français au Canada s'avère être un phénomène à situer dans le cadre de la coexistence des deux «modèles» de la langue française au pays, sur laquelle le discours n'était toujours pas terminé à l'époque de l'enquête. La prononciation en [wa] dans les matériaux populaires de l'*ALEC* fait certainement partie de l'implantation de phénomènes du nouveau modèle. Leur présence permet d'observer l'influence du «standard international» sur le registre familier. En même temps, et *vice versa*, la survivance de l'ancien modèle à côté du nouveau montre que certains éléments traditionnels du langage sont perçus par les locuteurs québécois comme une façon de définir et de réaliser leur identité.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBRAM*: GUILLAUME, Gabriel et CHAUVEAU, Jean-Paul (1975) *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine: atlas linguistique armoricain roman*, Paris, CNRS, 2 vol.
- ALEC*: DULONG, Gaston et BERGERON, Gaston (1980) *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines: Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Ministère des Communications, 10 vol.
- ALF*: GILLIÉRON, Jules et EDMONT, Edmond (1902) *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 12 vol.
- ALIFO*: SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (1973) *Atlas linguistique et ethnographique de l'Île-de-France et de l'Orléanais: Île-de-France, Orléanais, Perche, Touraine*, Paris, CNRS, 2 vol.
- ALN*: BRASSEUR, Patrice (1980) *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Paris, CNRS, 3 vol.





- ALO: MASSIGNON, Geneviève et HORIOT, Brigitte (1971) *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest: Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Paris, CNRS, 3 vol.
- ALPic: CARTON, Fernand et LEBÈGUE, Maurice (1989) *Atlas linguistique et ethnographique picard*, Paris, CNRS, 3 vol.
- BRUNOT, Ferdinand (1966) *Histoire de la langue française des origines à nos jours* (vol. 4.1: «La langue classique 1660-1715»), Paris, Colin, 653 p.
- DULONG, Gaston et BERGERON, Gaston (1980) «Les témoins: les enquêtes», dans DULONG, Gaston et BERGERON, Gaston *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines: Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Ministère des Communications, vol. 1, p. 23-26.
- DUMAS, Denis (1987) *Nos façons de parler: les prononciations en français québécois*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 155 p.
- FEW: WARTBURG, Walther von (1922) *Französisches Etymologisches Wörterbuch: eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Basel / Bonn / Leipzig, Helbing und Lichtenhahn / F. Klopp / B. G. Teubner, 25 vol.
- GENDRON, Jean-Denis (1966) *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 255 p.
- _____ (2007) *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens?: essai sur l'origine des accents: contribution à l'histoire de la prononciation du français moderne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 287 p.
- GEOFFRION, Louis-Philippe (1934) «La diphtongue *oi* dans le franco-canadien», *Le Canada français*, vol. 22, n° 4, p. 384-390.
- GPFC: SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1930) *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale, 709 p.
- JUNEAU, Marcel (1972) *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec: études des graphies des documents d'archives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 311 p.
- MICHAËLSSON, Karl (1959) «Quelques variantes notées dans la prononciation parisienne au temps de Philippe Le Bel», dans *Atti dell' VIII Congresso Internazionale di Studi Romanzi*, Florence, Sansoni, p. 287-297.
- NYROP, Kristoffer (1904) *Grammaire historique de la langue française* (vol. 1: «Histoire générale de la langue française: phonétique»), Copenhagen, Gyldendalske, 132 p.





PALSGRAVE, John (1969) *Lesclarcissement de la langue francoyse*, Menston, Scolar Press, 1098 p. [reproduction de l'édition de 1530]

PIGNON, Jacques (1960) *L'évolution phonétique des parlers du Poitou: Vienne et Deux-Sèvres*, Paris, Artrey. 586 p.

THUROT, Charles (1966) *De la prononciation française depuis le commencement du XVI siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, Genève, Slatkine, 2 vol. [reproduction de l'édition de 1881]



Tableau 1
Hiérarchie des notions selon l'apparition du [wa] dans l'ALEC

CARTE	LA NOTION	SON NOM	% [wa]	chiffres		GPFC
				[wa]	[wa] et [wε]	
1251	«forêt»	(bois)	100	160	160	[wa]
1254	«bois sur pied, terre boisée»	(bois debout)	100	81	81	-
1714	«ce soir»	(à soir)	86	31	36	[wε]
1486	«oie blanche»	(oie)	77	117	151	[wa]
876	«boisseau»	(boisseau)	75,5	37	49	-
853	«moissonneuse»	(moissonneuse)	61,5	48	78	-
1466	«oiseau»	(oiseau)	33,6	65	193	[wa, wε]
307	«battoir»	(battoir)	32,9	50	152	[wε]
1720	«bonsoir»	(bonsoir)	28	18	64	-
1711	«à la tombée du jour»	(soir)	22,07	32	145	[wε]
plus de 20% de prononciation en [wa]						

Tableau 1 (suite)
Hiérarchie des notions selon l'apparition du [wa] dans l'AIEC

		AIEC				GPFC	
CARTE	LA NOTION	SON NOM	% [wa]	chiffres [wa]	chiffres [wa] et [wɛ]		
263b	«je vais boire»	(boite)	15,2	9	59	[wɛ]	
913	«poireau»	(poireau)	14,6	23	158	[wɛ]	
2076	«crachoir»	(crachoir)	14,3	25	174	[wɛ]	
263	«j'ai soif»	(soif)	13,5	7	52	[wɛ]	
166	«entonnoir»	(entonnoir)	7,8	14	180	[wɛ]	
1148	«étoile»	(étoile)	7,3	16	219	[wɛ]	
173	«passoire (pour liquides)»	(passoire)	7,2	8	112	[wɛ]	
1158	«la lune croît»	(croissant)	6,2	9	145	–	
1049	«trottoir le long de la route»	(trottoir)	5,3	6	112	[wɛ]	
980	«écumoire»	(écumoire)	4,9	3	61	[wɛ]	
2096	«voir»	(voir)	4,4	9	205	[wa, wɛ]	
1119	«brancard»	(menoires)	3,5	4	113	[wɛ]	
759	«semoir mécanique moderne»	(semoir)	3,2	3	93	–	
763	«avoine»	(avoine)	0,8	2	242	[wa, wɛ]	
moins de 20 % de prononciation en [wa]							



Tableau 2
Hiérarchie de la fréquence des prononciations en [wa]

[wa]	ATTESTÉ AUX POINTS	NOMBRE DE POINTS
six fois	57, 155	2
cinq fois	4, 81	2
quatre fois	38, 48, 63, 161	4
trois fois	22, 60, 74, 80, 85, 152, 163, 166, 170	9
deux fois	3, 34, 37, 47, 54, 56, 58, 59, 86, 87, 88, 93, 102, 107, 124, 154, 165, 167	18
deux à six fois		35
une fois	11, 13, 16, 27, 36, 41, 45, 46, 61, 65, 66, 68, 69, 75, 82, 83, 84, 91, 97, 100, 105, 106, 108, 110, 123, 134, 136, 147, 148, 151, 153, 159, 162, 168, 169, 172	37
une à six fois		72

Tableau 3
**Points où le [we] figure entre deux et six fois
dans les 14 cartes choisies**

POINT	MOTS PRONONCÉS EN [wa]
3	<i>étoile, poireau</i>
4	<i>étoile, boire, soif, passoire, croissant</i>
11	<i>étoile</i>
13	<i>étoile</i>
34	<i>étoile, passoire</i>
37	<i>étoile, passoire</i>
38	<i>étoile, crachoir, voir, écumoire</i>
60	<i>étoile, crachoir, entonnoir</i>
63	<i>étoile, poireau, soif, trottoir</i>
66	<i>étoile</i>
81	<i>étoile, crachoir, croissant, voir, trottoir</i>
85	<i>étoile, poireau, crachoir</i>
107	<i>étoile, croissant</i>
136	<i>étoile</i>
155	<i>étoile, boire, poireau, soif, entonnoir, menoires</i>

* Pour les points 11, 13, 66 et 136, il n'y a pas d'autres mots avec le [wa] sur les 14 cartes consultées.





Figure 1
Points où le [wε] figure entre deux et six fois dans les 14 cartes choisies

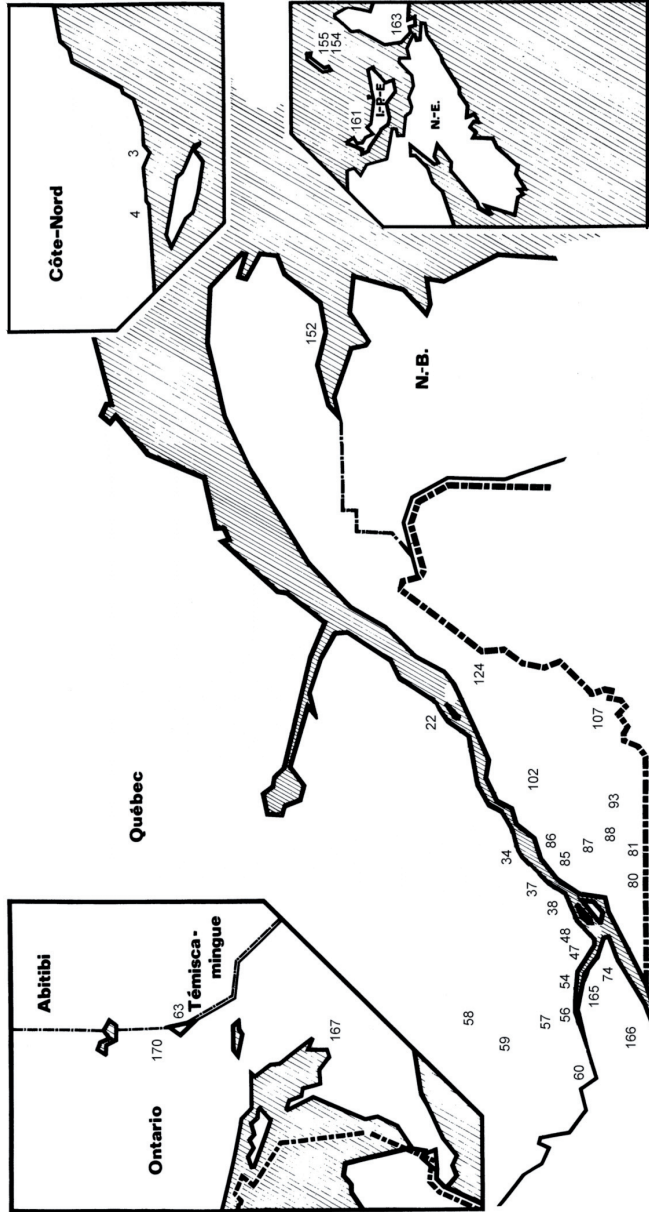




Figure 2
Points où le mot *bonsoir* est prononcé en [wa]

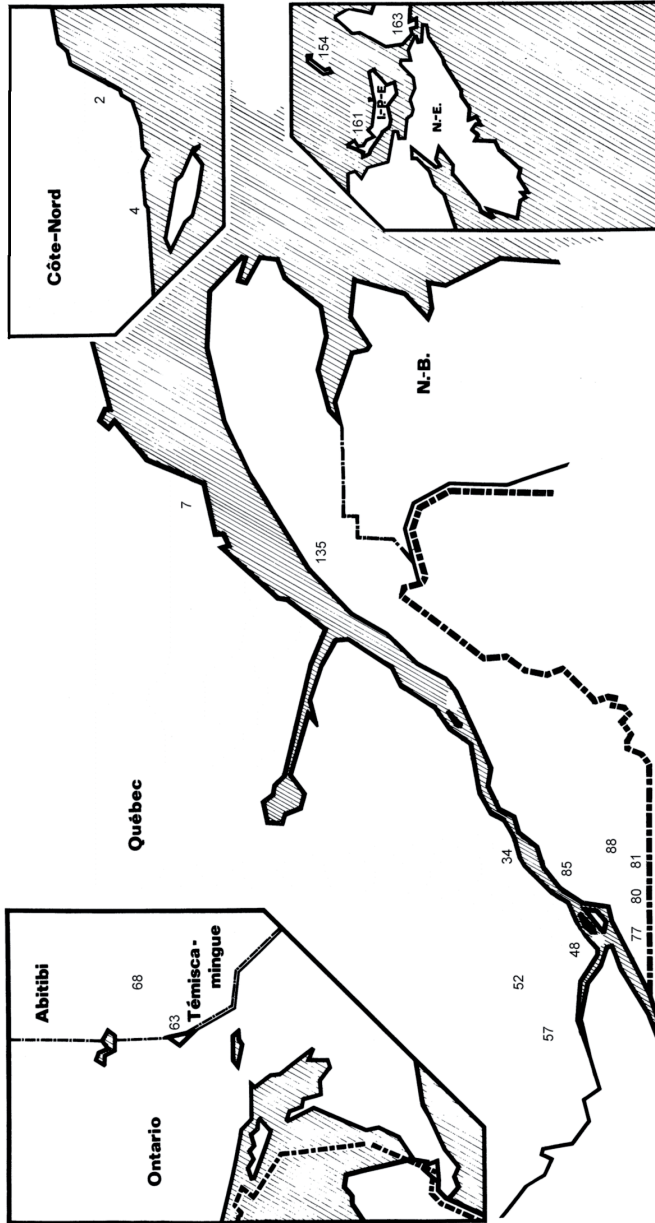
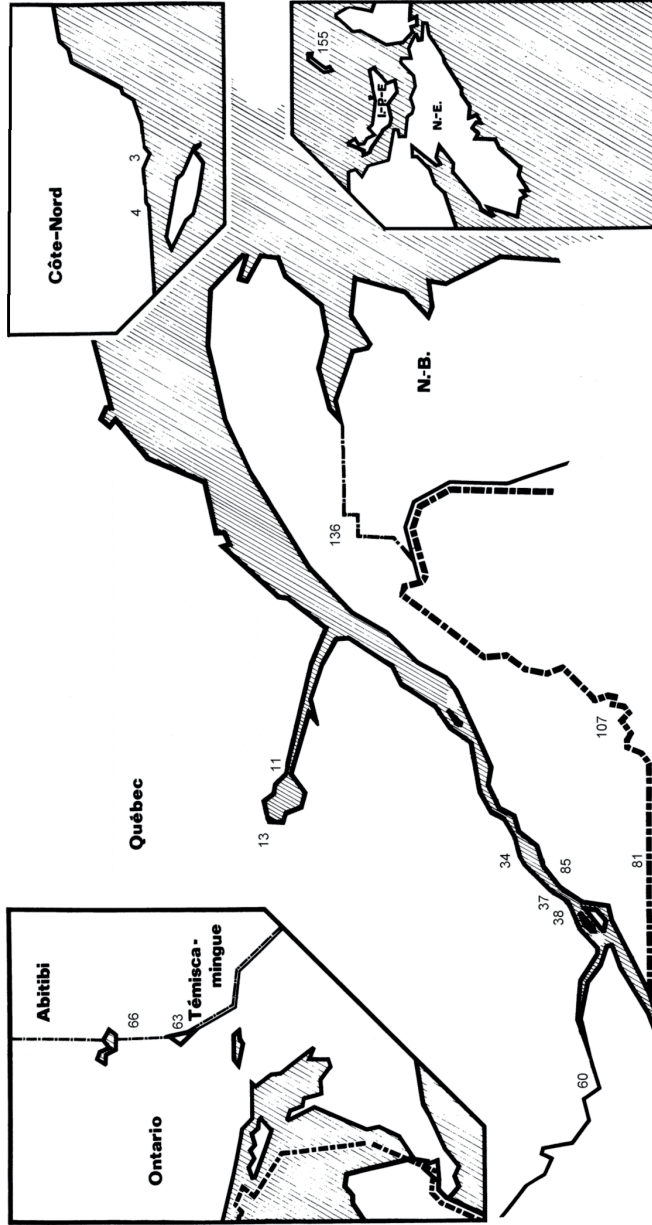




Figure 3
Points où le mot *étoile* est prononcé en [wa]





Le colloque triennal «Français de France – Français du Canada», fondé à Trèves en 1985, s'est tenu en Allemagne, en France et au Québec, et pour la première fois, en 2010, au Manitoba. C'est sur les bords de la rivière Rouge, que fut célébré le 25^e anniversaire de cette série de rencontres scientifiques, qui a recueilli des travaux fondateurs dédiés à l'étude comparative des variétés de français européen et nord-américain. *D'est en ouest, la variation géolinguistique du français au Canada* inclut les articles issus de communications présentées lors de cette rencontre, ainsi que d'autres textes afférant à la vie linguistique dans l'Ouest canadien. Explorant le français du Canada, ses origines dialectales et ses caractéristiques actuelles, ils décrivent sa diversité, de l'Acadie à la Colombie-Britannique, en passant par le Québec, le Manitoba et l'Alberta. Ces textes apportent un regard nouveau et des perspectives de recherche inédites sur les rapports entre géolinguistique et d'autres domaines (sociolinguistique, lexicographie et informatique), tout en engageant des croisements entre synchronie et diachronie.

Liliane Rodriguez est professeure titulaire au Département de langues et littératures modernes de l'Université de Winnipeg. Elle a écrit le premier livre consacré au français en usage au Manitoba, *Mots d'hier, mots d'aujourd'hui* (Éditions des Plaines, 1984), puis *La langue française au Manitoba : histoire et évolution lexicométrique* (Niemeyer, 2006), et de nombreux articles portant sur la lexicologie, la phonétique, la stylistique, la traduction et le bilinguisme.

André Lapierre est professeur émérite au Département de linguistique de l'Université d'Ottawa. Spécialiste de l'étude des noms propres en Amérique du Nord, il a publié de nombreux travaux en ce domaine dont *Toponymie française en Ontario* (Études vivantes, 1981). En 2008, il a été élu à l'Académie des arts, des lettres et des sciences humaines de la Société royale du Canada.

ISBN: 978-1-895407-46-4



THE UNIVERSITY OF
WINNIPEG

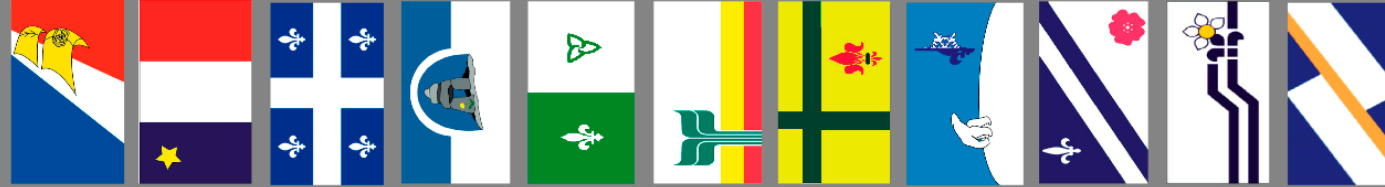


Université de
Saint-Boniface



WINNIPEG, 30 août - 3 septembre 2010

ACTES DU NEUVIÈME COLLOQUE



FRANÇAIS DU CANADA - FRANÇAIS DE FRANCE



D'est en ouest: la variation géolinguistique du français au Canada

Actes du neuvième colloque international,
Winnipeg (Manitoba),
du 30 août au 3 septembre 2010

sous la direction de
Liliane Rodriguez
et André Lapierre



PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-BONIFACE